



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 82005

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'intérieur sur le contenu de la « Charte pour le respect des droits et la dignité des occupants de terrain », présentée par de nombreuses organisations dénonçant la précarisation de l'accueil des occupants de terrains, entraînant des occupations illégales de bidonvilles. Plusieurs articles visant à renforcer le droit au logement pour tous sont contenus dans cette charte. Il lui demande ce qu'il pense de l'article 2 de la Charte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82005

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4696

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)